VeloBuc

Association piétons & vélos à Buc
6 place Corot , 78530 Buc
velobuc@free.fr
http://velobuc.free.fr

Britta Boutry-Stadelmann
Présidente

Monsieur Pierre BEDIER
Président du Conseil Général 78
2 place André Mignot

78012 VERSAILLES

Buc, le 3 janvier 2006

Objet : RD 938 (de Buc vers Toussus-le-Noble) , terre-pleins, sécurité, piste cyclable et cheminement piéton

Monsieur le Président du Conseil Général,

VeloBuc est une association qui encourage les circulations douces, à savoir les déplacements quotidiens à pied et à vélo à l'intérieur de Buc (78) et entre Buc et les villes voisines. Notre objectif est de donner envie de renoncer à la voiture pour les courtes et moyennes distances. Mais souvent le cadre des circulations douces est tel que piétons et cyclistes n'ont pas de cheminements confortables ni sécurisés. Notre objectif ne peut donc se réaliser qu'en apaisant la vitesse automobile et en redonnant sa place au piéton et au vélo comme co-utilisateurs à part entière de l'espace de la chaussée.

La raison pour laquelle nous sollicitons votre attention est le fait que nous déplorons le peu de concertation qui règne dans le domaine des aménagements des routes en faveur des circulations douces. Nous pensons en particulier au récent aménagement de la RD 938 entre Buc et Toussus-le-Noble.

Après avoir écrit à M. Borotra le 30 janvier 2005 et le 23 mars 2005, nous sollicitons à nouveau l'attention du Conseil Général concernant l'aménagement sur la RD 938.

Favoriser les circulations douces

Cet aménagement - des terre-pleins en béton séparant les deux voies - a été réalisé en été 2004. Non seulement la totalité de la route est maintenant dédiée à la circulation motorisée, mais la présence d'un vélo ou d'un piéton présente un réel danger, car il n'y a plus de possibilité de le dépasser. Pour vous donner une idée, nous joignons trois photos à ce courrier. Nous avons également consacré une page à ce sujet sur notre site : http://velobuc.free.fr/buctoussus.html

Alors que

- le Schéma directeur de l'île de France incite à encourager les circulations douces ;
- que le Conseil Général s'est prononcé en faveur des circulations douces en octobre 2004 ;
- que le Conseil Régional prônent de favoriser des aménagements pour les piétons et les vélos ;
- que la loi sur l'air (LOI n° 96-1236 du 30 décembre 1996, Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie) stipule à l'article 14 : "Le plan de déplacement urbain... a comme objectif un usage coordonné de tous les modes de déplacements, notamment par une affectation appropriée de la voirie, ainsi que la promotion des modes les moins polluants et les moins consommateurs d'énergie." ;

on continue de réaliser des aménagements comme sur la RD938 qui rendent tout simplement **impossible toute forme de circulation douce**.

Nous avons vivement critiqué cet aménagement, que M. Borotra avait qualifié « d'aménagement classique » dans son courrier du 3 janvier 2005. C'est en effet un aménagement « classique » qui provoque des accidents « classiques » , à savoir des accidents dus à l'excès de vitesse des véhicules motorisés et au non-respect de la priorité….

Et ce qui est encore plus grave en ce concerne ces terre-pleins betonnés, c'est que ces aménagements sont coûteux, ils sont laids, ils désavantagent les circulations douces, et de surcroît, ils s'avèrement **inefficaces et inadaptés** aux problèmes que pose la route départementale 938 sur ce tronçon entre Buc et Toussus, avec deux embouchures venant de Buc : l'avenue Roland Garros et l'avenue Guynemer. En effet, comme en témoignent les accidents, ces aménagements en béton ne sont pas un gage de sécurité pour les voitures.

Sur tous les plans (sécurité, utilité, confort, esthétique et bien sûr adaptabilité aux circulations douces) **l'aménagement actuel est à revoir dans sa totalité !**

Aménager des ronds-points

Monsieur Jean-Luc Pessey, le maire-adjoint de Buc, avait proposé des **ronds-points** à ces embouchures, pour assurer la sécurité des véhicules. Nous ne pouvons que souscrire à cette demande.

Sur le site de notre association VeloBuc, il est écrit, depuis novembre 2004 :

« Même pour la voiture; l'embouchure à angle droit est dangereux; mieux vaut repenser les deux embouchures (avenue Guynemer x RD 938 et avenue Roland Garros x RD 938) et faire des **ronds-points** qui réduisent la vitesse et permettent l'écoulement de la circulation de l'axe avenue Charles Quatremare - avenue Guynemer pour ainsi délester la rue de la Minière et protéger le noyau vital du Haut-Buc. » (Voir http://velobuc.free.fr/buctoussus.html)

Ne pas installer de feux tricolores

Les feux tricolores ne sont pas une solution, et nous craignons un appel de circulation motorisée via les rues internes et via les deux zones 30 à Buc, mettant à risque les zones sociales (écoles, commerce, quartiers résidentiels) que nous souhaitons précisément protéger contre la vitesse automobile de transit.

Sécuriser certes, mais sans béton et sans feux rouges

De ce fait, nous sollicitons du Conseil Général une réflexion en faveur d'un apaisement durable de la vitesse sur ce secteur. A notre avis d'usagers, les mesures suivantes seraient appropriées :

- aménager deux ronds-points : un à l'embouchure de l'avenue Roland Garros ; un autre à l'embouchure de l'avenue Guynemer ;
- limiter à 50km/h la portion de la RD938 depuis le bas des Arcades de Buc (point nord) jusqu'en haut à l'embouchure de l'avenue Garros (hôtel Campanile, Renault) et ainsi considérer cette voie comme « en agglomération » ;
- casser les terre-pleins bétonnés qui ne sont que laideur et gâchis d'espace, puis ramener les deux voies vers le milieu et
- aménager des pistes cyclables et des trottoirs de chaque côté (selon le modèle de la ville nouvelle) pour assurer un cheminement confortable et sécurisé pour les écoliers venant de Toussus et Châteaufort et se rendant à Buc (deux collèges, un lycée).

Protéger les rues internes et la zone sociale de Buc

L'aménagement actuel a un impact très négatif sur nos efforts d'implanter les circulations douces à Buc, car nous ne pouvons pas favoriser le transit du Haut-Buc via l'avenue Guynemer étant donné que l'embouchure sur la RD 938 est si dangereuse. De ce fait, les voitures passent, souvent à grande vitesse, par les zones sensibles (écoles, résidences, commerces et services) pour rejoindre les Arcades et Versailles).

Ce n’est qu’en aménageant le territoire **en faveur** des circulations douces que nous serons en mesure de proposer une véritable alternative à la voiture au quotidien, pour les trajets souvent courts ou moyens.

Le potentiel de circulations douces au quotidien existe concrètement, dans notre commune et dans les communes voisines. Notre association encourage les déplacements quotidiens à pied et à vélo, mais elle se doit aussi de défendre la sécurité des piétons et des cyclistes. Concrètement, aucune famille ne « lâchera » ses enfants sur des routes comme la RD938 où ils n’auront pas un minimum de sécurité (des trottoirs confortables pour des piétons, et des pistes cyclables pour les enfants à vélo) alors que tout aurait pu être fait en leur faveur, et non pas contre. Il y avait de la place, et il y a un réel besoin.

Nous sollicitions de votre bienveillance une entrevue afin de pouvoir exposer, photos et plans à l’appui, nos soucis et nos suggestions.

En espérant une réponse favorable à notre attente, et en vous remerciant sincèrement de l’attention que vous voulez bien accorder à nos préoccupations et à nos propositions, je vous prie d’agréer, Monsieur le Présdient, l’expression de mes salutations distinguées.

Britta Boutry-Stadelmann
VeloBuc

Annexes :
-3 photos
-1 plan illustrant les deux axes voitures et les zones sociales à protéger
-Une réflexion générale sur la notion de *Voirie pour tous - shared space*